

## **COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

11/06/2020

L'an deux mille vingt et le onze juin à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur R.PLA, Maire.

Présents : MM. R. PLA, M.P.SADOURNY-GOMEZ, M.BAIGES, J.BALLANEDA, A.GIRBAL, D.FIGUERES, P.ORTAL, M.DIAZ, M.VERNAY, Y.MORGEN, M.P.PINEAU, M.BARCELO, V.LEBRETON, L.KLEE

Absents excusés : X.LOUGARRE (procuration R.PLA)

Avant de démarrer la séance Mr le Maire soumet à l'approbation l'ajout de trois sujets à l'ordre du jour :

- instauration de la prime covid pour le personnel
- collecte des déchets verts par la commune : travail de la commission voirie
- rgpd

M.Y.MORGEN souhaite parler également du désherbage du clocher civil

M.M.BAIGES souhaite parler du BMO

Un point sur la distribution des masques à la population sera fait à la fin de la réunion.

Les 3 sujets seront évoqués en questions diverses.

### **CONVENTION CAUE**

La commune a chargé le CAUE de travailler sur l'aménagement urbain de la voirie communale dans le village. Afin de contractualiser ce travail, il est nécessaire de rédiger une convention entre la Maire et le CAUE. Un projet de convention est proposé dont Mr le Maire a donné lecture. A la demande de la secrétaire générale deux points doivent être ajoutés à cette convention concernant le retour d'expérience et le suivi des chantiers. La convention est soumise au vote.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **TERRAINS COMMUNAUX**

Mr le Maire rappelle que dans le travail confié au CAUE figure celui de l'aménagement des terrains communaux accueillant à ce jour les anciens ateliers municipaux et l'ancienne salle polyvalente. Il est envisagé de céder les parcelles en vue de réaliser un lotissement. Le CAUE est donc chargé de travailler sur des propositions de projets et sur la rédaction d'un cahier des charges des prescriptions architecturales et paysagères. Le CAUE devrait soumettre ses études début septembre au conseil municipal

### **MISE A JOUR DOCUMENT UNIQUE**

Comme chaque année, il est nécessaire de mettre à jour le document unique. La situation liée à la COVID 19 a été intégrée dans le document unique pour la partie risques infectieux. Le document a donc été soumis au centre de gestion pour avis. La commission d'étude est prévue en juillet pour validation du document unique mais aussi pour validation du plan de reprise d'activité car les agents municipaux ont repris le 20 avril dernier sauf 2 agents arrêtés pour raisons médicales. Un fois passé en commission et si validé, le conseil municipal devra valider à son tour le document unique lors du prochain conseil.

### **MODIFICATION TARIFS CANTINE POUR APPLICATION SEPTEMBRE 2020**

Mr le Maire rappelle que l'UDSIS actualise en début d'année les tarifs des repas cantine. A ce jour, les repas sont facturés par la commune à 3,65 euros alors que l'UDSIS les facture à la commune à 3,80 euros. La commune prend donc en charge 0,15 euros par repas. Mr le Maire demande donc à la commission en charge des

affaires scolaires et au délégué de l'UDSIS de travailler sur la tarification des repas cantine pour janvier prochain. Ainsi, aucune augmentation de prévue pour septembre 2020.

### **AUTORISATION DU TRESORIER A POURSUIVRE POUR LA COMMUNE LES IMPAYES**

A chaque renouvellement de mandat, le nouveau conseil municipal doit donner pouvoir au trésorier principal de poursuivre en son nom les impayés de la commune. Mr le Maire informe que pour Ortaffa aucun impayé à signaler pour le dernier exercice 2014/2020. La coopération entre la mairie et la trésorerie fonctionne très bien et le suivi hebdomadaire des mandats et titres est effectué conjointement avec la trésorerie pour éviter les impayés. Lors du dernier bilan comptable du trésorier la commune avait un score de 100 % de recouvrement de ses titres.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **PROCES VERBAL DE DECHARGE ET DE PRISE EN CHARGE DES ARCHIVES**

Lors de chaque renouvellement de mandat, l'ancien Maire doit transmettre au nouveau Maire l'ensemble des archives communales et en dresser l'inventaire qui est transmis en Préfecture et aux archives départementales. Mr le Maire soumet donc au vote la décharge des archives par l'ancien maire et la prise en charge par le nouveau Maire. Les archives ayant été validées par les archives départementales en mars dernier avant les élections municipales.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **DROIT A LA FORMATION DES ELUS**

Lors de l'élection des nouveaux élus, il est proposé à chaque adjoints et au maire de bénéficier de la formation aux élus, ce qui implique une participation fixée à 1 % de leur indemnité brute.

Mr le Maire soumet au vote l'instauration du DIF pour chaque adjoint et pour le Maire.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **SYDEEL – ELECTIONS DES DELEGUES**

A chaque renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de nommer les nouveaux délégués qui représenteront la commune et siégeront aux instances du SYDEEL 66. La nomination est soumise au vote. Ont été proposés et élus : Mr GIRBAL et Mr R.PLA

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **REVALORISATION RODP**

La redevance d'occupation du domaine public est fixée chaque année par Enedis et la commune doit voter le nouveau taux afin de pouvoir appliquer cette redevance à ENEDIS pour l'occupation du domaine public par les réseaux secs.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **INSTAURATION RODP CHANTIERS PROVISOIRES**

Il est possible d'instaurer une taxe pour l'occupation du domaine public pour des travaux provisoires effectués par les entreprises mandatées par ENEDIS. Mr Pla charge la secrétaire générale de mettre en place cette redevance qui nécessite un rapprochement avec le Sydeel 66 pour le calcul de cette taxe.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **DESIGNATION MEMBRES CAO GROUPEMENTS DE COMMANDES AVEC LA CCACVI**

Fourniture et maintenance informatique : la commune a initié en 2019 un groupement de commande avec l'intercommunalité pour l'achat de matériel informatique et la maintenance du parc. Compte tenu de l'élection du nouveau conseil municipal, les délégués à la CAO doivent être renouvelés. Après avoir

procédé au vote des deux délégués, Mr le Maire nomme donc Mme M.P.SADOURNY-GOMEZ et Mr M. BAIGES délégués pour ce groupement.

Un autre groupement de commandes avait été également lancé en 2019, celui du renouvellement des fournisseurs d'accès internet et télécoms avec la communauté. Mr le Maire propose de nommer les mêmes élus que ceux choisis pour l'autre groupement de commandes.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

#### **AVENANT CONVENTION OPAH**

Opération Programmée de l'amélioration de l'habitat – il s'agit d'une opération visant à aider financièrement les administrés pour améliorer leurs habitations en centre ancien (façades, isolation thermique, phonique...). L'avenant porte sur l'ajout de nouveaux partenaires dans ce projet qui permettra d'augmenter le montant des aides et permettra de nouvelles aides aussi pour les retraités et les salariés du privés.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

#### **MISE EN PLACE COMMISSIONS COMMUNALES**

Lors du renouvellement de l'équipe municipale, des commissions municipales sont créées afin de permettre aux élus de travailler sur des thèmes précis mais aussi sur des sujets nouveaux ou des projets ponctuels. Certaines commissions sont obligatoires et d'autres facultatives. Mr le Maire après en avoir discuté avec les adjoints, propose une liste de commissions à valider avec pour chacune un vice président, Mr le Maire étant président de droit. La liste est annexée à la présente après avoir été débattue et validée par l'ensemble des élus.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

#### **DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

A chaque renouvellement de mandat il est nécessaire d'élire un correspondant défense - Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. Mr le Maire propose de nommer Mr A.GIRBAL à cette fonction.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

#### **DELEGUE SIOCCAT**

Le Syndicat intercommunal pour la promotion des langues occitane et catalane est un syndicat de communes qui a été créé à l'initiative de l'Association des Maires et Adjoints-es des Pyrénées-Orientales par arrêté préfectoral le 16 juin 2012. Le SIOCCAT sert d'appui à l'action des communes membres, pour l'enseignement de ces langues, jusqu'à l'affichage public bilingue, en passant par la révision - en collaboration avec les services compétents de l'État - des toponymes dont la graphie est erronée dans les plans cadastraux.

Mr le Maire propose et soumet au vote les deux élus suivants : M. R.PLA et M. M.BAIGES

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

#### **DELEGUES COMMUNES FORESTIERES**

La commune est dotée d'un patrimoine forestier classé en zone protégée et naturelle – afin de bénéficier de l'appui de l'ONF la commune adhère chaque année à cette association et il est nécessaire de nommer un élu pour la représenter aux réunions. Cette association vient en appui dans le cadre des dossiers cabanisation et dans le cadre des infractions au code de l'environnement.

Mr le Maire propose Mr L.Klee et Mr M.BARCELO

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **DELEGUES CLE TECH ALBERES**

Instituée par le Préfet des Pyrénées-Orientales en 2009 et renouvelée le 10 novembre 2015, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Tech-Albères est composée de 40 membres, répartis en trois collèges distincts: les collectivités et entités départementales en lien avec le Tech et Albères, les représentants des usagers de la ressources en eau et des milieux aquatiques et représentants des services déconcentrés de l'Etat et de ses Établissements Publics (DDTM, DREAL, Agence de l'Eau, Agence Régionale de Santé, Agence Française pour la Biodiversité, Parc Naturel Marin du Golfe du Lion...) - l'objectif étant de piloter des missions autour de l'eau et de l'environnement et d'assister le smigata et syndicat du tech.

Mr le Maire se propose comme délégué car la compétence est transmise à la CCACVI.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **ÉLECTION DELEGUE MAISON SOCIALE DU DEPARTEMENT**

Chaque commune du territoire doit désigner un représentant de la commune pour siéger aux instances de la maison sociale d'Argeles sur mer. Cette instance traite les dossiers en lien avec le CCAS.

Mr le Maire propose de nommer Mme M.P.SADOURNY-GOMEZ pour représenter la commune.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **ELECTION DELEGUES DU CCAS**

A chaque renouvellement de l'équipe municipale, il est nécessaire de mettre en place le conseil d'administration du CCAS, qui possède un budget.

Ce conseil se compose de 4 élus municipaux et de 4 membres issus de la société civile. Mr le Maire propose les élus suivants :

Mme M.P.SADOURNY-GOMEZ, Mme M.DIAZ, Mme M .P.PINEAU et Mr A.GIRBAL – Mr le Maire étant président de droit.

Il propose après discussion avec les personnes proposées :

Mr C.SALONI (représentant la croix rouge), Mme A.MAZEGOSA (représentant l'UDAF), Mme M.MALLEA (représentant une association des aînés à Ortaffa) , Mr A.SABIUDE (représentant l'APEH).

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **ELECTION DELEGUE UDSIS**

Mr le Maire propose MME.M.P.SADOURNY-GOMEZ pour représenter la commune aux instances de l'UDIS.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **ELECTION DELEGUES SCOT LITTORAL**

A chaque renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de nommer 2 élus pour siéger aux réunions de ce syndicat en charge des questions d'urbanisme et qui est une des personnes associées lors de l'élaboration des PLU des collectivités. Il est aussi le cadre dans les extensions des projets d'urbanisme des communes comme l'est le PLH (plan local de l'habitat). Mr le Maire propose de nommer les conseillers communautaires pour représenter la commune à cette instance, puisque nombre de sujets concernant le Scot sont également évoqués en conseil communautaire.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **ZAC**

Une réunion s'est tenue semaine dernière avec Mr Fabre du Groupe Angelotti afin de travailler sur le CPAP de la 2eme tranche. Le même CPAP de la tranche 1 sera transposé à la tranche 2 avec un modificatif concernant les haies végétales le long du domaine public qui seront supprimées en raison de la problématique de l'entretien. La 2em tranche a été phasée en 3 – 49 lots pour la première phase ont été mis en commercialisation et déjà 17 lots de réservés. Les travaux de

terrassements démarreront en septembre afin d'épuiser les délais de recours de l'arrêté préfectoral. Une attention particulière a été apportée sur le bassin de rétention de cette 2eme tranche.

### **CONTENTIEUX**

Après avoir obtenu gain de cause lors du délibéré de l'affaire opposant la commune aux consorts Gonzales, ces derniers ont interjeté appel. La commune devra à nouveau assurer sa défense

### **PASSAGE A GUE**

Les travaux devraient démarrer en juillet afin là aussi d'épurer les recours et de vérifier toutes les études environnementales.

Un plan pollution doit également être mis en place afin d'assurer la sécurité et la réactivité en cas d'accident lors du chantier impactant l'environnement et la sureté civile. Mr le Maire soumet au vote l'instauration et la signature de ce plan pollution pour la durée du chantier.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **TRAVAUX EN COURS**

Armurerie PM : création d'une local pour stockage des armes de la police municipale

Miellerie : fin de chantier fin juin début juillet

Falaise et parking rue du château : démarrage le 15 juin des travaux sur falaise

DETR : dépôt de dossiers de subvention pour le parking rue du château, salle de motricité école maternelle et cantine école maternelle plus acquisition écrans numériques école élémentaires et mairie plus dossier tempête Gloria

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **RGPD**

Tous les 6 mois la commune passe un audit pour son RGPD interne.

Le rapport établi de la visite du 08 juin , rend compte que la Mairie est en avance sur le planning et que tout est en règle. Prochain audit en fin d'année. La société LG Partenaires (notre DPO) propose une formation de sensibilisation aux élus concernant le RGPD tant en qualité d'élus qu'à titre personnel. Les agents ont eux aussi reçu la formation et les élus de l'équipe sortante également. Le cout est de 300 euros pour la collectivité et la réunion peut se faire le samedi matin.

### **PERSONNEL COMMUNAL - PRIME COVID 19**

Mr le Maire propose de mettre en place une prime aux agents ayant travaillé pendant la période du confinement soit du 17 mars 2020 au 11 mai 2020.

La prime sera appliquée selon l'arrêté en vigueur et au prorata du temps passé.

*Accord par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 0 refus de vote*

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **ENTRETIEN DU CLOCHER CIVIL**

L'entreprise en charge de l'entretien du clocher doit intervenir en juillet pour réviser le clocher. Mr Y.MORGEN demande si il est prévu le désherbage de ce dernier compte tenu de l'apparition de rejets. La prestation sera commandée à l'entreprise pour intervention au plus vite.

**BMO**

Mr M.BAIGES en charge de l'édition du bulletin municipal demande aux élus de participer à la rédaction des articles de ce prochain numéro. Le bulletin est prévu pour début septembre 2020.

**COLLECTE DES DECHETS VERTS**

Mr le Maire propose de travailler sur la mise en place d'une collecte par la mairie des déchets verts des administrés. Mr Klee est chargé de réunir la commission et de travailler sur ce sujet pour une mise en place en 2021.

**MASQUES**

Le 8 mai dernier, 770 foyers de la commune se sont vus remettre gratuitement 2 masques en tissu fabriqués par les agents municipaux. Une deuxième distribution a été faite le 4 et 5 juin derniers où près de 1 000 masques en tissu ont été distribués.

La commune tient en stock 8600 masques en tissus et 1500 masques jetables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00